

Plan de Protection Covid-19 Villa YoYo de Versoix



Mise à jour du 14 MAI



Unions Chrétienues de Genève



Table des matières

Concept de protection pour assurer un accueil limité dans les Villas YoYo	3
I. Principes de base de l'accueil.....	5
II. Villa YoYo de Versoix	8
a. Contexte de l'activité.....	8
b. Organisation	9
c. Mesures et ajustements pour réduire les risques : fiche action et d'autocontrôle	14
III. Plan de crise et protocole en cas de suspicion de symptômes de Covid-19.....	16

Ce plan de protection est amené à évoluer en fonction des recommandations de l'OFSP.

Concept de protection pour assurer un accueil limité dans les Villas YoYo

Ce plan respecte les consignes données par le SSEJ - PPSP le 29.04.2020 et les recommandations de l'OFSP.

Plan de réouverture en accès limité des Villas YoYo avec respect des mesures sanitaires

En prévision d'une sortie de crise de la pandémie de Covid-19, d'une reprise du travail pour les familles, la possibilité d'accueillir des enfants, les Villas YoYo ont établi un plan sanitaire intégrant les mesures édictées par les autorités et basé plusieurs documents :

- *Plan de protection sous Covid-19 : modèle pour les entreprises, présentation générale* – SECO – 30.04.2020
- *Plan de protection pour assurer l'accueil en milieu préscolaire durant phase de transition 1 Covid-19* – Consignes SSEJ-PPSP - 22.04.2020
- *Plan de protection pour assurer l'accueil à l'école primaire durant la phase de transition Covid-19* – SSEJ – 29.04.2020
- *Directive d'accueil des enfants dans le cadre de la réouverture progressive des structures d'accueil de la petite enfance (Covid 19)* – DGOEJ-SASAJ-IPE.01 – 24.04.2020
- *Accueil de service minimum organisé durant les vacances de Pâques* - FASe- conditions cadre – 02.04.2020
- *Plan de protection pour assurer l'accueil à la journée continue (parascolaire) durant la phase de transition 1 Covid-19* – SSEJ-F605/0520 – 04.05.2020
- *Plan de protection pour l'ouverture progressive des offres de promotion de l'enfance et de la jeunesse et d'animation socioculturelle enfance et jeunesse, Covid-19, DOJ/AFAJ* – 07.05.2020

Contexte

Les Villas YoYo du Canton de Genève proposent un accueil libre pour enfants de 4 à 12 ans, à Versoix, Onex et Europe Charmilles.

Elles sont fermées depuis le 13 mars 2020 en raison de la pandémie du Covid-19.

Pour donner suite à l'annonce de réouverture des écoles du Canton, les Villas YoYo proposent une réouverture en accès limité et adaptent leur fonctionnement habituel.

- Sur base d'inscription uniquement.
- Par tranche d'âge distinctes (4-9 ans et 10 – 12 ans) ce qui permet un encadrement dans le respect des recommandations de l'OFSP.
- En limitant le nombre d'enfant en fonction de la configuration des espaces (de X m²)
- En adaptant l'encadrement aux nombres d'enfants (limiter les équipes)
- Dans le respect des gestes de protection

Pourquoi une réouverture ?

- Permettre aux enfants de sortir de la maison.
- Rompre avec l'isolement dû au confinement.
- Reconstruire la socialisation.
- Permettre aux enfants de se défouler dans le cadre d'activités physiques surveillées.
- Offrir un espace de créativité avec matériel et dispositif sécurisé.
- Proposer un service de soutien scolaire pour les enfants qui n'ont pas pu suivre le travail scolaire à la maison.
- Palier à la suppression des activités physiques, de rythmique et artistiques à l'école.

La réouverture de nos villas YoYo ne pourra s'envisager qu'avec l'accord et l'approbation de nos partenaires communaux. Le concept de base est ensuite adapté à chaque Villa YoYo, selon sa configuration et la situation dans le quartier.

Les Villas YoYo souhaitent répondre aux besoins des enfants prioritairement plutôt que de répondre à un besoin de garderie.

I. Principes de base de l'accueil

- Seuls les enfants fréquentant régulièrement la Villa YoYo auparavant seront admis.
- Sur base d'inscription préalable uniquement. Selon le nombre d'inscription la Villa YoYo se réserve le droit d'appliquer un plan de rotation.
- Les enfants malades et présentant des symptômes de maladie ne seront pas acceptés.
- Selon l'âge de l'enfant, des groupes seront organisés.
- Les activités ne pourront s'organiser que dans le périmètre de la Villa YoYo – les activités extérieures, uniquement si elles permettent de contenir le groupe à 5 enfants, seront proposées selon l'environnement et le contexte de la Villa.
- Les locaux seront aménagés pour permettre l'accueil des enfants et des animateurs dans le respect des règles de conduite et d'hygiène.
- Une formation sera donnée aux encadrants pour la mise en œuvre de ces recommandations. Ils seront régulièrement informés des adaptations éventuelles du concept.
- Les équipes seront limitées et régulières pour éviter le plus possible le nombre d'adultes présents sur les lieux d'accueil des enfants et les changements d'équipe.
- Dans la première phase, seuls les collaborateurs UCG, les employés sous contrat EdS et les stagiaires en formation ASE interviennent.

Recommandations pour les animateurs encadrants

- Garder ses distances avec ses collègues et avec les enfants (2 mètres), dès que ceux-ci sont en âge de l'appliquer (10 ans)
- Se laver plusieurs fois les mains sur le temps de l'activité avec du savon pendant 20 secondes minimum, le séchage s'effectue avec du papier.
- Chaque lieu sera en possession de solution hydroalcoolique.
- Renoncer aux poignées de mains et ne pas s'embrasser.
- Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.
- Tousser et éternuer dans le creux du coude en l'absence de mouchoir en papier. Après usage, jeter les mouchoirs en papier dans une poubelle avec couvercle et se laver soigneusement les mains
- Le port du masque et des gants n'est pas recommandé. Le port du masque sera laissé à l'appréciation du collaborateur qui, s'il en fait le choix recevra une information quant à son application et utilisation. Il ne devra pas faire négliger les autres gestes de protection.
- Le personnel vulnérable est invité à rester chez lui et ne pourra prendre part aux activités, ainsi que tous les collaborateurs qui présentent des symptômes (toux, maux de gorge avec ou sans fièvre, douleurs musculaires...) devront se mettre en auto-quarantaine.

-
- Les collaborateurs vulnérables seront invités à informer les UCG de leur situation par une déclaration personnelle. Nous respecterons la confidentialité.

Recommandations concernant les enfants :

- Les gestes de protection sont rappelés autant que possible aux enfants.
- Les enfants se lavent les mains en arrivant et en quittant les locaux. Ils se lavent les mains à la fin d'une activité, avant et après le goûter, ainsi qu'avant et après le passage aux WC.
- Le savon est privilégié au gel hydroalcoolique qui sera réservé aux situations où il n'y a pas de point d'eau accessible.
- Si le gel doit être utilisé, il le sera sous la supervision d'un adulte.
- La distance physique de deux mètres entre les enfants de 4 à 9 ans n'est pas appliquée, elle est recommandée pour les enfants de 10 à 12 ans (selon leur capacité à appliquer cette distanciation physique) autant que possible (à évaluer après la phase 1 appliquée jusqu'au 8 juin).
- Tousser et éternuer dans le creux du coude en l'absence de mouchoir en papier. Après usage, jeter les mouchoirs en papier dans une poubelle avec couvercle et se laver soigneusement les mains.
- Les enfants qui ont des symptômes de fièvre et toux ne viennent pas à la Villa YoYo.
- Sauf exception, les parents n'accompagnent pas les enfants dans la Villa.
- L'usage des transports en commun est proscrit dans le cadre des sorties.

Les soins et la santé

- L'organisation du suivi de la santé et des soins fait l'objet des protocoles définis et communiqués.
- L'organisation est attentive à la disposition et à l'utilisation des équipements préconisés par les autorités.

Les locaux et le matériel

- Les surfaces et le matériel d'animation sont désinfectés avec des produits détergents pour surfaces aussi souvent que nécessaire et en fin/début de journée.
- Selon les Villas YoYo, les locaux seront aménagés pour permettre l'accueil des enfants (ex. Villa Europe-Charmillles)
- Les linges à usage collectifs seront enlevés et remplacés par du papier.
- Les poubelles seront munies de couvercles.
- Les locaux seront aérés régulièrement.
- Les règles d'hygiène et de distanciation physique de l'OFSP sont affichées

Les goûters

- Les goûters sont préparés par les animateurs uniquement, avec les précautions nécessaires ; port de gants, nettoyage des surfaces avant et après la préparation.

-
- Préparation = nettoyer et couper des fruits et légumes, couper du pain. Pas de transformation d'aliment.
 - S'ils sont composés de fruits ou de légumes, ils seront soigneusement lavés.
 - La vaisselle est distinctement attribuée à chaque enfant pour éviter les contaminations.
 - Dans le cas où cela est possible, l'usage des assiettes et couverts est à éviter, privilégiant la distribution des goûters simples (pain et chocolat, un fruit, un légume, quelques biscuits)

Villa YoYo de Versoix

Analyse des risques et adaptations

L'analyse est faite au regard des mesures d'hygiène usuelles et des restrictions sanitaires préconisées dans le cadre du Covid-19. Pour chaque domaine, selon l'évaluation des risques ci-dessous, une fiche action et d'autocontrôle pourra être élaborée.

a. Contexte de l'activité

Organisation : Unions Chrétiennes de Genève – Villa YoYo de Versoix

Type d'activité : accueil de loisirs encadrés

Lieu d'activité : Quartier de la Pelotière – Route des Fayards 254, 1290 Versoix

Tél. 079.548.22.79

Participants

Enfants de 4 à 12 ans provenant du quartier majoritairement. Quelques enfants provenant d'ailleurs (Bellevue, Versoix la Ville...).

29 enfants en moyenne quotidienne.

Environ 170 enfants concernés par la Villa YoYo de Versoix

Comme chaque Villa YoYo, Versoix procèdera à l'enregistrement d'une fiche de renseignements par enfant.

Autorisations

La réouverture sera conditionnée à l'autorisation municipale.

Equipe d'encadrement

L'équipe est composée d'un responsable d'activité, Benoit Cano – psychologue de formation et d'une adjointe, Virginia Gomes, assistance socio-éducative, tous deux avec plusieurs années d'expérience auprès des enfants en centre aéré.

L'équipe est en outre composée d'un apprenti ASE en troisième année, de deux personnes en Eds et de plusieurs stagiaires (activité de réinsertion et maturité spécialisée).

Dans le cadre de la reprise, l'équipe sera composée de 5 personnes :

Le responsable d'activité et son adjointe ;

Un apprenti de 3^{ème} année ASE

Une personne sous contrat Eds

Une stagiaire maturité spécialisée choisie pour ses compétences.

En outre, il n'y aura pas de double affectation du personnel (dans une autre Villa YoYo).

Dans la même idée, nous maintenons le même animateur pour le même groupe d'enfants durant la durée de l'accueil.

Procédures sanitaires

La gestion sanitaire de la pandémie du COVID-19 du Canton s'appuie sur un dispositif à trois volets - CoviCall, CoviCheck et CoviCare. Les personnes concernées (familles, enfants et collaborateurs) seront systématiquement orientées vers la ligne verte du CoviCall : **0800 909 400**.

ou

Corona-Helpline de HEKS/EPER, disponible en 10 langues

Téléphone : 0800 266 785

<https://www.ge.ch/document/covid-19-covicall-covicheck-covicare-dispositif-genevois-contact-suivi-patients-presentant-infection-au-sras-cov-2>

Albanais/shqip, Arabe/عربي, Portugais/português, Bosniaque-serbe-croate/bosanski-srpski-hrvatski, Persan/dari – فارسی / داری, Kurde/kurdî, Espagnol/español, Tamoul/தமிழ், Tigrinya/ትግርኛ, Turque/türkçe

Dispositif existant en cas de situation de crise

De nombreux protocoles d'encadrement sont disponibles à la Villa YoYo.

- Premier secours
- Encadrement des sorties
- Situation de faits potentiellement grave (abus, harcèlement...)
- Plan canicule

Le responsable est formé aux gestes de premiers secours auprès des enfants.

Les protocoles qui le requièrent seront adaptés à la situation (accident- blessure- maladie – préparation des gouters - sorties)

Un protocole pour le nettoyage et la désinfection des lieux et des surfaces est mis en place et communiqué au personnel en charge du nettoyage (annexe).

b. Organisation

Arrivée, départ

Les enfants doivent être annoncés préalablement et inscrits de préférence par mail.

Un nombre limité d'enfant sera accepté selon les âges (4-9 ans et 10 à 12 ans). Selon les inscriptions une rotation entre les enfants sera organisée et des journées d'accès limitées.

Une fiche sanitaire est impérativement complétée pour chaque enfant comprenant au minimum :

- Nom et prénom de l'enfant
- Coordonnées complètes et vérifiées (numéro d'urgence...) d'un parent ou d'un responsable
- 3 contacts seront demandés, au minimum 2
- Date de naissance de l'enfant
- Etat de santé de l'enfants, allergies

Les arrivées et sorties ne pourront se faire de manière libre.

Les arrivées se font à l'heure précise pour permettre l'organisation des rotations d'activités. Selon les effectifs inscrits, elles seront échelonnées.

Un marquage au sol est organisé à l'extérieur de la Villa pour éviter les regroupements devant la porte d'entrée.

Les parents ne sont pas admis dans la Villa YoYo.

Toute sortie de la Villa YoYo sera définitive.

Les enfants ne pourront sortir seuls de la Villa YoYo qu'avec l'accord des parents.

La porte d'entrée sera fermée durant l'activité pour éviter les entrées non autorisées.

Un fichier de fréquentation quotidien sera tenu et mis à disposition à la demande des autorités.

Un colloque quotidien est organisé avec l'équipe pour évaluer les conditions d'accueil et adapter si nécessaire.

Echanges avec les familles ou responsables

Les familles seront averties des procédures d'inscriptions par

- Affichage dans le quartier et aux accès de la Villa YoYo avec informations concernant l'accueil envisagé
- Une présence dans le quartier la semaine précédent la réouverture de la Villa YoYo
- Par l'intermédiaire du réseau du quartier (association des habitants, TSHM, éducateurs)
- Par les canaux de communication de la Ville.
- Site internet des UCG et page Facebook des Villas YoYo

Les inscriptions se feront par mail en priorité, à défaut par téléphone exceptionnellement. Les familles recevront les consignes d'encadrement avant l'inscription et devront les accepter.

Selon l'affluence, des permanences seront organisées à l'extérieur pour enregistrer les inscriptions.

En cas de problème, les familles sont contactées par téléphone par le responsable d'activité.

La Villa YoYo se réserve le droit de ne plus accueillir un enfant dont le comportement n'est pas adapté aux circonstances

Vie quotidienne

1. Horaires :

Les horaires seront habituels sous réserve de l'évolution de la pandémie et des nouvelles directives cantonales ou de l'OFSP.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h30

Mercredi de 14h00 à 17h00

2. Effectifs :

Selon la configuration de la Villa YoYo, le plan de réouverture propose durant la phase I, l'accueil de 2 groupes de 5 enfants de 4 à 9 ans. Eventuellement selon les inscriptions, un groupe de 4 enfants de 10 à 12 ans pourrait remplacer un groupe de petits.

Selon l'évolution de la pandémie et la communication de nouvelles directives fédérales ou cantonales, l'augmentation se fera de manière graduelle.

3. Activités

- À l'intérieur

Rotation d'activités de 45min - 1hr par salle par groupe d'enfants

Désinfection après usage de chaque salle

Elaboration d'un programme d'activités précises avec une sélection des jeux et bricolages

Les jeux de société ne seront pas en libre accès

Favoriser l'aide aux devoirs / accompagnement scolaire dans une salle dédiée

Pour les activités à l'intérieur de la villa, un plan de rotation sera présenté pour permettre aux enfants de profiter de plusieurs activités pendant le temps d'accueil. Un même moniteur suivra un groupe d'enfants et restera avec celui-ci durant le temps de l'accueil.

Après chaque rotation, les salles, ainsi que le matériel utilisé, seront désinfectées pour accueillir le prochain groupe d'enfants.

Utilisation du bureau ou de la terrasse comme salle « neutre » où un groupe à la fois pourra attendre lors de la rotation de salles.

Les portes des salles devront rester ouvertes.

- A l'extérieur

Les activités à l'extérieur seront favorisées pour autant que le nombre d'enfants puisse être contenu ; jardinage, rallye, circuit, activité pour se dépenser.

Afin d'éviter les regroupements d'enfants, les sorties en dehors du quartier seront favorisées (selon autorisation et ouverture des espaces publics) sauf le jardinage qui se situe dans le quartier (mais contenu).

- Les sorties seront organisées dans le respect des mesures d'hygiène et de conduite avec les autres usagers de l'espace public.
- En dehors du quartier, les groupes ne dépasseront pas 5 personnes.
- L'usage des transports publics est interdit.

Gouters

L'accès à la cuisine sera restreint et interdit aux enfants.

Une seule personne aura la charge de la préparation des goûters.

Les tasses, les verres, la vaisselle ou les ustensiles ne seront pas partagés et ensuite rincés à l'eau et au savon après usage.

Les gouters seront distribués aux enfants dans les salles où ils participent à l'activité.

La transformation d'aliment est proscrite.

Lavage des mains avant et après le goûter, un groupe à la fois avec temporisation pour éviter le brassage de personnes dans les couloirs.

Locaux

La Villa YoYo de Versoix se situe dans un appartement de type duplex composé de trois pièces principales au rez et de deux pièces (chambres) au sous-sol. La superficie des pièces est de 9 à 15 m².

Chaque pièce peut être aérée facilement. Les pièces seront aérées toutes les heures pendant 10 minutes.

La pièce de vie est composée d'une grande salle et d'une cuisine ouverte (dont l'accès sera restreint) ainsi qu'un accès à une terrasse fermée.

Les locaux sont entretenus par un service de ménage deux fois par semaine qui sera adapté (un nettoyage complet par jour, avant ou après l'ouverture de la Villa YoYo).

L'ensemble des surfaces sera désinfecté chaque jour avec un détergent habituel (pas de produits nocifs pour les enfants).

La Villa YoYo possède deux salles d'eau (salle de bain, équipée de lavabo et de WC)

Un point d'eau est aussi accessible dans la cuisine -> trois points d'eaux.

La question de l'accès à la salle des fêtes de la Pelotière et/ou de la Passerelle en cas de forte demande sera posée à la commune pour une éventuelle augmentation de la capacité d'accueil, en fonction de l'évolution de la pandémie et des directives fédérales et cantonales

Soins et santé

Un protocole de soins « bobologie » est déjà existant, il sera adapté à la circonstance (port de gants à usage unique, utilisation de produits désinfectants et procédures)

Les personnes portant des blessures seront invitées à les protéger.

Si durant les heures d'activités un des responsables de la Villa YoYo constate des symptômes chez un enfant (toux, maux de gorge, avec ou sans fièvre, douleurs musculaires) un masque lui sera fourni. Les parents seront invités à venir chercher l'enfant au plus vite et dans l'intervalle il sera placé dans une pièce séparée des autres enfants (voir protocole en cas d'apparition de symptômes durant l'activité annexé).

Equipes d'encadrants

Le port de masque n'est pas recommandé pour les adultes. Si certains collaborateurs souhaitent le porter, ils recevront une information quant à son application et utilisation. Il ne devra pas faire négliger les autres gestes de protection.

Les adultes devront tenir leur distance entre eux ainsi qu'autant que possible avec les enfants.

Les collaborateurs seront régulièrement instruits sur les mesures d'hygiène, de protection et la sécurité dans le contact avec les enfants, ainsi que sur les dernières directives fédérales et/ou cantonales.

Les effets personnels sont rangés dans une armoire fermée.

Les collaborateurs malades ne seront pas autorisés à travailler et seront renvoyés immédiatement chez eux.

Les équipes seront adaptées selon les effectifs d'enfants inscrits (équipe réduite).

Hygiène personnelle et collective

- Lavage des mains à l'arrivée à la Villa et après chaque activité ainsi qu'avant et après le goûter pour les enfants comme les encadrants.

- Nettoyage régulier des poignées de porte, des interrupteurs, des rampes d'escalier et autres objets qui sont souvent touchés par plusieurs personnes.

- Les poubelles seront vidées quotidiennement en évitant de comprimer les sacs de déchets.

- Mise à disposition en permanence des distributeurs de savon et des serviettes jetables et s'assurer qu'ils soient disponibles en suffisance.

- Des masques de protection seront à disposition en réserve pour les suspicions de cas de Covid-19 et les situations où la distance physique ne peut être maintenue (bobologie...)

- Mise à disposition de gel désinfectant (pour les mains)

- Nettoyage systématique des WC après usage, particulièrement les adultes.

- Le port des gants reste dans son utilisation habituelle pour le nettoyage, la cuisine (vaisselle) et les soins aux enfants (bobologie)

- Les règles concernant l'hygiène, adaptées aux enfants, sont affichées visiblement.

Synthèse

Actuellement nous savons que les mesures de confinement et de protection ne sont pas appliquées dans le quartier par les enfants.

Le plan de réouverture permet de répondre à l'urgence d'encadrement des enfants du quartier de la Pelotière.

- Il tient compte des mesures imposées par l'OFSP et des directives cantonales
- Il permet d'envisager une ouverture avec un accès limité et contrôlé ;
- Il permet le traçage des enfants avec l'enregistrement de la fréquentation ;
- Il limite le nombre d'adulte dans la Villa YoYo et respecte la volonté de maintenir un encadrant pour un même groupe d'enfant.
- Il est adaptable et modulable selon l'évolution de la pandémie et la communication de nouvelles directives.

Risques :

- Fortes fréquentation et incapacité à contenir les enfants
- Ne s'agissant plus d'un accueil libre, les enfants risquent de vouloir revenir « comme avant », créant des frustrations et des incompréhensions, des attroupements devant la Villa.
- Pour y remédier, selon la situation à la réouverture, nous envisageons une organisation à l'entrée de la Villa YoYo (Traçage au sol, médiation avec les enfants, les « grands » et les familles)
- Circulation difficile dans la Villa YoYo. Bien que les locaux soient cloisonnés, nous ne prenons pas le risque de laisser entrer dans un premier temps plus de 10 enfants et 5 animateurs. Ceci nous permet aussi d'analyser le fonctionnement exceptionnel qui est proposé. Les fiches action et autoévaluation seront activées.

C'est pourquoi nous souhaitons communiquer le mieux possible avec les familles et leur faire prendre conscience du fonctionnement inhabituel et exceptionnel.

c. Mesures et ajustements pour réduire les risques : fiche action et d'autocontrôle

Le projet et l'organisation de la Villa YoYo de Versoix seront adaptés afin de pouvoir offrir des activités de qualité en garantissant un accueil conforme aux mesures préconisées par les autorités au moment de l'activité. Les encadrants, les participants et leurs parents sont informés des mesures mises en œuvre et à respecter.

En fonction des différents risques identifiés, chaque structure développe ses propres fiches action et d'autocontrôle en fonction des mesures retenues. Chaque fiche action et d'autocontrôle permet aux équipes sur le terrain d'être informées des mesures concrètes à prendre et de vérifier qu'elles sont bien appliquées.

Modèle de fiche action et d'autocontrôle

Fiche action et d'autocontrôle des conditions d'accueil dans le cadre d'activités de loisirs encadrées pour les enfants et jeunes (centres aérés et camps) dans le contexte du COVID-19.

Certaines mesures sont à mettre en œuvre de façon récurrente, dans ce cas, la fiche action et d'autocontrôle sera utilisée à chaque fois (ex : marquage au sol permanent versus nettoyage plusieurs fois par jour).

On ne peut pas contrôler milles mesures une fois, mais on peut contrôler une mesure mille fois.

Domaine : Arrivée, départ

Mesures et ajustements pour réduire les risques :	Check
Accueil à l'extérieur du lieu d'activité	
Marquage au sol des distances pour l'attente	
Lavage ou désinfection des mains à l'entrée	
Installation des affaires personnelles dans un lieu ad hoc	
...	

Date, nom et qualité de la personne ayant effectué l'autocontrôle :

Fiche action et d'autocontrôle des conditions d'accueil dans le cadre d'activités de loisirs encadrées pour les enfants et jeunes (centres aérés et camps) dans le contexte du COVID-19.

II. Plan de crise et protocole en cas de suspicion de symptômes de Covid-19

1. Protocole en cas de Covid-19

Si lors d'une activité un enfant ou un collaborateur présente notamment des symptômes tels que :

- Toux
- Maux de gorge
- Douleurs musculaires
- Difficulté respiratoire et essoufflement
- Avec ou sans fièvre

La personne est isolée dans une pièce seule et un masque de protection lui est donné.

Dans le cas d'un enfant :

- Les parents ou les personnes responsables sont immédiatement avertis et priés de venir chercher l'enfant le plus rapidement possible.
- Il sera conseillé à la famille de prendre contact avec son médecin ou pédiatre, le cas échéant avec la ligne verte du CoviCall 0800 909 400.
- Si le cas est avéré positif, l'enfant ne reviendra pas à la Villa YoYo avant la disparition complète des symptômes et dans un délai d'au moins 10 jours, dont au moins 2 jours sans symptômes.
- Si le dépistage n'a pas été possible, l'auto-quarantaine sera demandée et l'enfant devra attendre un délai de 10 jours avant le retour à la Villa YoYo, dont au moins 2 jours sans symptômes.

Dans le cas d'un collaborateur :

- Un masque de protection lui sera donné le cas échéant.
- Il sera prié de rentrer chez lui et de contacter son médecin ou la ligne verte du CoviCall 0800 909 400.

Selon le même principe cité plus haut, l'auto-quarantaine pour une période de 10 jours sera requise, - dont au moins 2 jours sans symptômes.

Dans tous les cas, si des difficultés respiratoires ou l'état général est péjoré, il faut contacter le 144 et suivre les recommandations du service en question.

Les services du médecin cantonal et de l'autorité de surveillance seront automatiquement avertis de la situation (en cas de dépistage avéré).

Sauf avis contraire du médecin cantonal et/ou des autorités communales, la Villa YoYo pourra rester ouverte.

Annexe

Consignes pour le nettoyage des Villas YoYo

Le service de nettoyage s'effectue dans le respect des consignes de l'OSPF. Il est renforcé et coordonné avec l'ensemble des partenaires. La répartition des tâches entre les équipes d'encadrants des enfants et le personnel d'entretien est coordonnée.

Un nettoyage complet est programmé chaque jour avant ou après l'ouverture de la Villa YoYo.

Principes de base :

Nettoyer régulièrement et de manière adéquate les surfaces et les objets après leur utilisation, en particulier si plusieurs personnes les touchent. Veiller à une élimination sûre des déchets et à une manipulation sûre des outils de travail.

a. Aération

Pour assurer un échange d'air régulier et suffisant dans les locaux de travail, chaque pièce de la Villa YoYo sera aérée pendant 10 minutes toutes les heures.

b. Surfaces et objets

Nettoyer régulièrement les surfaces et les objets durant le temps d'activité ; en privilégiant le lavage et la désinfection avec des détergents habituellement utilisés.

- Tables et surfaces de travail, jeux et objets manipulés par plusieurs animateurs avec un produit de nettoyage du commerce, en particulier lorsque plusieurs personnes les partagent.
- Ne pas partager les tasses, les verres, la vaisselle ou les ustensiles ; rincer la vaisselle à l'eau et au savon après usage.
- Nettoyer régulièrement les poignées de porte, les interrupteurs, les rampes d'escalier, bouton de chasse d'eau, robinets... et autres objets qui sont souvent touchés par plusieurs personnes.

c. WC

- Nettoyer régulièrement les WC avant et après le passage des adultes
- Éliminer les déchets quotidiennement de manière professionnelle.

d. Déchets

- Equiper les poubelles de sacs avec liens à nouer et vider les poubelles chaque soir
- Éviter de toucher les déchets ; utiliser toujours des outils (balai, pelle, etc.).
- Porter des gants lors de la manipulation des déchets et les éliminer immédiatement après usage.
- Ne pas comprimer les sacs de déchets.
- Équiper les structures de poubelles avec couvercle

e. Vêtements et linge

-
- Proscrire l'usage des linge collectifs en faveur du papier (sécher les mains)
 - Ranger ses vêtements personnels dans un casier individuel – ne venir qu'avec le stricte minimum.

f. Nettoyage en cas de suspicions de cas de Covid 19

- Désinfecter l'espace d'isolement occupé par la personne malade ainsi que les objets utilisés le plus rapidement possible.
- Prévenir le personnel d'entretien pour renforcer le nettoyage des lieux.